

Les conducteurs bénévoles

ORGLANDES

Brigitte CLEMENT
8 Route du Stade
Tél. 02 33 41 50 72

RAUVILLE-LA-PLACE

Alain DEVIES
18 Route de St-Clair
Tél. 02 33 21 04 52

SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE

Jean-Pierre DESMARES
13 b Chemin de Gréville
Tél. 02 33 21 19 47

Joël LARROUR
1 Allée des Troènes
Tél. 07 70 34 46 83

Jean-Paul RITTER
13 Rue Raoul Hersoud
Tél. 07 81 72 74 25

Dominique TRAVERT

3 Rue Marotel
Tél. 02 33 41 71 48

Mise à jour - 10/06/2015



vous accompagner

02 juin 2015

Solidarité transport

► Saint-Sauveur-le-Vicomte
et communes alentour

► Présidente de l'association & coordonnatrice :

Madame Dominique TRAVERT
3 rue Marotel
50390 SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE
Tél. 02 33 41 71 48

► Solidarité transport, un partenariat entre la MSA et Familles Rurales

N'hésitez pas à contacter votre MSA

Tél. 02 33 06 42 65

<http://benevoles-14-50.msa.fr/>

Création et réalisation : MSA Côtes Normandes - Service Communication - photos : CHMSA service emploi - 11/2011



Groupe

MSA Côtes Normandes



Groupe

MSA Côtes Normandes

MSA Côtes Normandes
37 rue de Malton
14220 Caen Cedex 9
Tél. : 02 31 25 99 99
Fax : 02 31 25 98 07
www.msa-cotesnormandes.fr

Solidarité transport

La MSA et l'association Familles Rurales de Saint-Sauveur-le-Vicomte proposent un service de transport assuré par des bénévoles.

Qui peut en bénéficier ?

Toutes les personnes sans moyen de locomotion, non impossibles sur le revenu et adhérentes à l'association.

Pour quoi ?

Pour vous accompagner dans des déplacements occasionnels : visites médicales, achat de médicaments, démarches administratives et sociales, visites aux malades...

Sort exclus les transports pris en charge par l'assurance maladie, les caisses de retraite, les mutuelles, etc...

Où ?

Dans un rayon géographique limité.
Voir carte ci-contre.

Quelle sera votre participation ?

- L'adhésion annuelle à l'association.
- Une participation aux frais de déplacement du bénévole.

Un reçu vous sera remis par le bénévole.

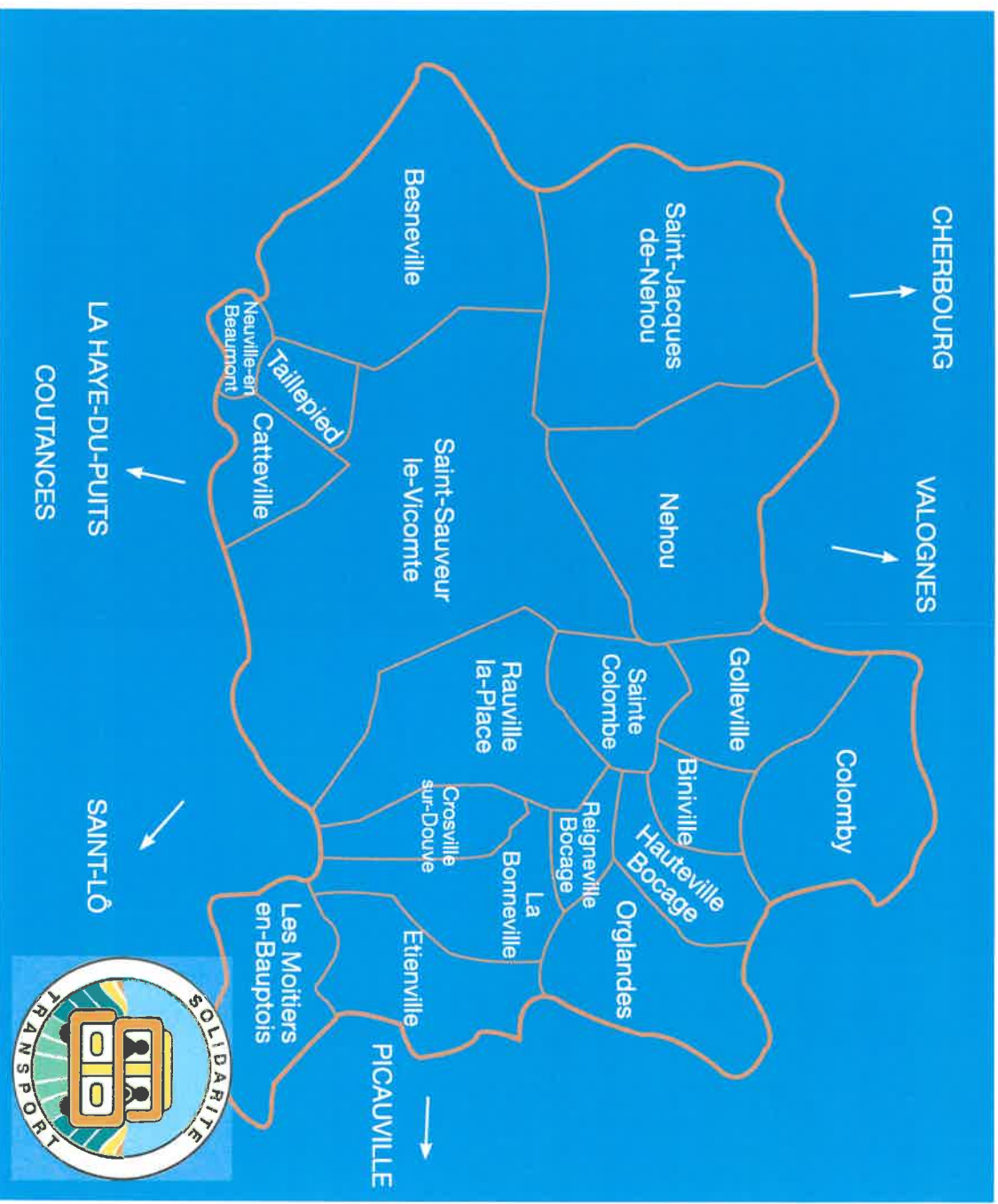
A qui vous adresser ?

Pour bénéficier de ce service, adressez-vous au bénévole le plus proche de votre domicile figurant sur ce document.

Si possible, prendre contact avec lui 48 heures avant le déplacement.

Zone géographique desservie

Votre lieu de départ ou d'arrivée doit se situer sur l'une des communes ci-dessous.



Votre transport peut être assuré dans une zone délimitée par les villes de :

Valognes ■ Cherbourg ■ La Haye du puits ■ Picaucville ■ Coutances ■ St-Lô